

SEANCE DU 11 FEVRIER 2025

OBJET : ATTRIBUTION PAR ANTICIPATION DE SUBVENTION :
SUBVENTIONS JOUETS DE NOEL 2024

L'an deux mille vingt-cinq, et le onze février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRÉSENTS : BEHOTEGUY Maïder - Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN - Jean-Baptiste LAMOTE - Odette DIBON-TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - BIDART Thibault - Dominique DARGUY

EXCUSÉS : CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - EYHERABURU Mélanie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Odette DIBON

La Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de l'examen des demandes des subventions 2024 présentées par les associations, la Commission finances et le Conseil Municipal, lors de la séance du 9 avril 2024, avaient décidé d'attribuer aux 3 associations de parents d'élèves de la commune une subvention pour acheter les cadeaux de Noël aux enfants, sur présentations de ces factures.

Les dossiers complets de demandes n'ayant été présentés que récemment et ne pouvant être plus être versés par les crédits ouverts au budget 2024, elle propose à l'assemblée délibérante d'attribuer ces subventions avant la séance du vote du budget primitif 2025 où sont également attribuer les subventions aux associations et autres personnes de droit privé.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer les subventions complémentaires suivantes :

<i>Tiers</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
OGEC Ste Marie	Subvention Jouets Noël 2024	1 006,31 €
APE ECOLE PUBLIQUE	Subvention Jouets Noël 2024	2 071,71 €
BARDOZEKO XARNEGU IKASTOLA	Subvention Jouets Noël 2024	248,00 €

DÉCIDE d'ouvrir les crédits suffisants à l'article 65748.

La Maire,

Maïder BEHOTEGUY

